

Introduction

Pour rappel, l'article 8, §2, dernier alinéa de la loi du 29 avril 1999 relative à l'organisation du marché de l'électricité (tel qu'introduit par la loi du 8 janvier 2012 portant sur les modifications de la loi du 29 avril 1999 relative à l'organisation du marché de l'électricité et qui transpose la directive européenne du 13 juillet 2009 (Directive 2009/72/CE)) impose au gestionnaire de réseau de transport, en tant qu'acteur essentiel du bon fonctionnement du marché d' « établir des règles d'engagements qui contiennent les mesures prises pour que toute pratique discriminatoire soit exclue et veille à ce que son application fasse l'objet d'un suivi approprié. Ces règles énumèrent les obligations spécifiques imposées aux membres du personnel pour que cet objectif soit atteint. Une personne responsable du suivi des règles d'engagements au sein du gestionnaire du réseau dresse annuellement à l'intention de la commission un rapport décrivant les mesures prises. Ce rapport est publié par le gestionnaire du réseau. »

Le programme d'engagements d'Elia a été approuvé par le Comité de Corporate Governance du Conseil d'Administration d'Elia System Operator, et par extension par l'ensemble de l'entité économique Elia, le 21 décembre 2007.

L'obligation générale de non-discrimination évoquée dans la loi du 29 avril 1999 relative à l'organisation du marché de l'électricité et dans la directive européenne du 13 juillet 2009 se décline en plusieurs principes :

- le principe de confidentialité ;
- le principe de transparence ;
- et le principe de non-discrimination.

Cette note « rapport du Compliance Officer 2017 » décrit les évolutions en 2017.

1. Confidentialité

Elia respecte les obligations de confidentialité que la loi lui impose. En 2017 également, Elia a veillé à la mise en œuvre et l'application correctes de ces obligations et plusieurs actions ont été développées afin de renforcer encore cette démarche.

Un audit récent a évalué les **mesures contractuelles** qu'Elia applique afin d'imposer cette **confidentialité** aux **collaborateurs externes**. L'audit a mis en évidence que, outre les garanties apportées par les dispositions des conditions générales d'achat, il existe un contrôle interne adéquat imposant la signature systématique de l'attestation de confidentialité spécifique.

Un élément récurrent important pour la préservation de la confidentialité des données critiques est le **renforcement continu de la solidité, de la sécurisation et de la protection de nos systèmes informatiques et de réseau**. Voici quelques mesures concrètes appliquées en 2017 dans ce domaine :

- Tous les mois, nous effectuons un scan externe du périmètre externe d'Elia (adresses IP publiques d'Elia) afin de localiser les points vulnérables potentiels des applications web exposées à d'éventuels cyber risques. En 2017, ce contrôle a été complété par un test manuel d'intrusion du réseau depuis l'extérieur.
- En 2017, nous avons également réalisé un examen interne et externe de la configuration du nouveau système d'exploitation Windows Server 2016, basé sur le CIS benchmark. Elia IT a en outre travaillé sur plusieurs points d'attention afin d'améliorer encore le niveau de sécurisation des serveurs.
- Nous avons effectué un exercice afin de tester notre résistance contre les attaques ransomware.
- Un auditeur externe a validé les concepts de sécurité de base au niveau du Groupe et un audit interne a évalué le fonctionnement du département IT security.
- Un projet est en cours visant à évaluer l'impact du GDPR et à mettre en place les initiatives nécessaires à la mise en œuvre d'une protection encore plus performante des données personnelles, conformément à ce

nouveau cadre légal.

Dans un contexte plus large, **nous avons également élaboré de nombreuses mesures afin d'améliorer encore la sécurité physique de nos sites et postes** où se trouvent également des informations confidentielles :

- Une nouvelle stratégie de sécurité, validée en 2017, a pour objectif de garantir de manière optimale la sécurité du personnel et des assets d'Elia. Conformément à cette nouvelle stratégie, nous avons déjà déployé différentes mesures de sécurité en 2017.
- Une politique de sécurisation des postes à haute tension complètement nouvelle a été élaborée et approuvée. Elia souhaite augmenter sensiblement le niveau de sécurité de ses postes à haute tension. Elia mettra également en place un système de contrôle d'accès en ligne sur tous ses sites afin d'assurer un suivi de l'accès aux postes à haute tension en temps réel. Cette nouvelle politique, démarrant en janvier 2018, se poursuivra jusqu'en 2024. Toutefois, en 2017, quelques-unes de ces infrastructures importantes mais non critiques ont déjà été sécurisées.
- En 2017, nous avons parachevé les projets de sécurisation supplémentaire des centres de contrôle national et régionaux.
- En 2017, Elia Security a élaboré l'ébauche d'un cadre pour un partenariat public-privé en vue duquel des réunions de concertation avec différents cabinets ont été organisées. Cela implique un échange d'informations confidentielles avec différents acteurs publics comme les services de police, les Renseignements généraux, la DGCC, le cabinet de l'Intérieur, etc. L'un des aspects importants de cette démarche est l'élargissement potentiel du cadre légal concernant le contrôle des personnes. Elia souhaite absolument appliquer ce cadre au sein de ses infrastructures les plus sensibles et en premier dans les centres de contrôle.
- Une nouvelle application (check in/check out) a été créée dans le but d'optimiser le processus d'embauche et de départ des collaborateurs, aussi bien internes qu'externes, et de sécuriser l'accès à nos sites et systèmes. Pour donner un exemple concret, lors du départ ou de la fin du contrat d'un travailleur, son badge est automatiquement désactivé.

2. Transparence

Elia continue à assurer la **conformité de toutes nos activités de rapport et Transparence avec toute Législation en vigueur**. Dans le cadre de l'implémentation des Codes de Réseau de la Commission Européenne (les derniers ayant été publiés le 28/11/2017), Elia assure aussi la bonne implémentation de toutes les nouvelles obligations liées à la Transparence.

Pendant 2017, ENTSO-E a continué le dialogue avec ACER pour la définition des données à fournir à l'Agence pour ses activités de « Monitoring » établies dans les différents Codes. À cet effet, de nombreuses données ont déjà été effectivement partagées avec l'Agence (de façon provisionnelle) par les GRT qui appliquent la méthode de calcul de capacité basée sur les flux (FB), auxquels Elia appartient, et aussi par des autres GRT impliqués dans d'autres initiatives et zones de calcul. Dans le futur immédiat (pendant 2018) une procédure standardisée d'envoi et vérification de données sera concrétisée avec l'Agence; tâche pour laquelle le Secrétariat d'ENTSO-E a créé un Groupe de Travail dédié. Elia suit ces tâches avec attention, pour assurer un envoi correct d'information envers ENTSO-E.

En 2017, comme les années précédentes, un dialogue bilatéral et constructif entre Elia et la CREG a eu lieu concernant le sujet de Transparence pour coordonner, traiter et résoudre des éléments identifiés. Ces réunions seront continuées pendant 2018, pour communiquer le progrès dans les différents domaines et pour discuter des aspects liés au sujet.

La mise en service du transformateur déphaseur (PST) situé à Schiffflange, rendant active la connexion physique entre les réseaux d'Elia et de CREOS, a été effectuée le 11 octobre 2017. Cette mise en service a entraîné une adaptation de certaines de nos publications sur le site d'Elia ([link 1](#)) ainsi que sur la Plateforme de Transparence d'ENTSO-E ([link 2](#)), en particulier la publication des flux physiques sur celle-ci.

Depuis toujours, les loop flows sont un facteur important dans les prévisions et les évaluations de la tension du système et ont un impact sur les capacités transfrontalières qui peuvent être fournies sur le marché. Pour ce faire, et pour que les acteurs du marché disposent des informations pertinentes concernant les loop flows, Elia publie depuis le 01/01/2017 la méthode de calcul des loop flows ainsi que les résultats ([link 3](#)). Courant 2016, un processus de révision des spécifications de publications sur la plateforme de Transparence a été initié par

ENTSO-E en étroite coopération avec les Gestionnaires de réseau européens, ACER, et d'autres parties. Les mises à jour introduites impactent les descriptions et définitions de toute une série de données déjà publiées ainsi que des améliorations en terme de qualité des données et de leur facilité d'exploitation. ELIA, partie prenante à ce projet, a d'ores et déjà implémenté courant 2017 une large majorité des adaptations demandées, qui sont actuellement en phase de test en collaboration avec ENTSO-E.

Toujours dans un souci d'amélioration de la qualité des données que nous publions sur les différentes plateformes ; Elia a entamé la réalisation d'un trajet d'harmonisation des flux de publication sur notre site internet et sur celui de la Plateforme de Transparence d'ENTSO-E ([link 2](#)). Cette harmonisation doit faire en sorte que les mêmes données soient publiées de manière la plus synchrone possible sur les deux plateformes, via un processus et un flux applicatif commun. Cela devrait conduire à supprimer (ou du moins réduire) le risque de non cohérence entre les différentes publications et à renforcer le rôle de doublure qu'une plateforme pourrait jouer par rapport à l'autre en cas de défaillance technique.

Au cours de 2017 Elia est resté un membre particulièrement engagé au sein des différents Groupes de Travail Européens liés à la Transparence actifs dans ENTSO-E, comme entre-autre le MIT (« Market Information and Transparency »), le TPC (« Transparency Platform Coordination ») et le REMIT EG (« REMIT Expert Group »). Elia collabore entre autre aussi dans le processus officiel (établi par les Codes de Réseau Européens) de monitoring régulier sur l'avancement du couplage de marché journalier et infra-journalier en Europe.

En 2017, Elia a continué à effectuer le suivi des demandes ponctuelles formulées par les stakeholders et les acteurs de marché via l'adresse e-mail prévue à cet effet (transparency@elia.be) et a continué à fournir des données concernant le système électrique belge via son site web consacré à la Transparence.

Le 17 novembre 2017, nous avons réuni, comme chaque année, nos stakeholders à l'occasion de la cinquième édition du **Stakeholders' Day** qui, cette fois encore, a suscité un large intérêt. Au fil des années, le Stakeholders' Day d'Elia est devenu un événement réseau très apprécié par nos stakeholders, où elles ont l'occasion d'échanger des idées sur le fonctionnement du marché de l'électricité.

Le 16 juin 2017 dernier a eu lieu la cinquième édition annuelle du **Customers' Day** d'Elia, lors de laquelle le gestionnaire rencontre ses partenaires et clients. Une centaine d'invités avaient répondu présent à l'événement. Les séances d'information ont été ponctuées d'ateliers interactifs réunissant des utilisateurs du réseau et des gestionnaires de réseau de distribution.

La **Task Force Implementation NC** est un groupe d'experts qui a été mis en place par le **Users' Group** pour analyser, discuter et émettre des propositions de contenu concernant des problèmes et des sujets spécifiques liés à la mise en œuvre des codes de réseau européens dans le contexte Belge. La Task Force rapporte au WG Belgian Grid. Les experts ne sont pas limités aux représentants officiels des membres du Users' Group mais différents experts sont délégués en fonction des points discutés. Les régulateurs fédéral et régionaux sont également invités à la Task Force.

En 2017, plusieurs sessions techniques sur différents sujets ont encore eu lieu, telles que liées à la robustesse, au contrôle de la tension et à la gestion de la puissance réactive, etc. Les discussions concernant la mise en œuvre effective de ces analyses techniques, en ce compris une consultation préliminaire sur le **Règlement Technique Fédéral (RTF) et les 'General Requirements' (GR)** continuent à présent dans le Working Group Belgian Grid et pendant un certain nombre de workshops spécifiques. Plus d'information est disponible via ce [link 4](#).

À la suite des discussions techniques dans le TF NC, quatre workshops avec les acteurs de marché sont organisés en 2017 afin de présenter et discuter ces propositions. Ces propositions seront soumises aux autorités compétentes le 17 mai 2018, ensemble avec la proposition des seuils de puissance maximale des unités de production d'électricité de types B, C et D. Une consultation publique pour les propositions RTF et GR sera organisée par Elia en mars-avril 2018. Plus d'information est disponible via ce [link 5](#).

Par ailleurs, un **certain nombre de concertations ont été organisées en 2017 avec les stakeholders**. Celles-ci contribuent à la transparence de l'échange d'informations **avec les différents acteurs de marché et stakeholders**.

- Consultation informelle européenne du projet MARI pour le design du futur marché intégré de la mFRR (réserve tertiaire), facilitée par ENTSO-E, organisée du 21 novembre au 20 décembre 2017

([link 6](#)). Cette consultation a été précédée d'un workshop avec les parties prenantes le 4 septembre 2017 à Bruxelles.

- Consultation informelle européenne du projet PICASSO pour le design du futur marché intégré de l'aFRR (réserve secondaire), facilitée par ENTSO-E, organisée du 21 novembre au 20 décembre 2017. Cette consultation a été précédée d'un workshop avec les parties prenantes le 5 octobre 2017 à Berlin.
- Un sous-groupe supplémentaire de la Task Force Implementation Strategic Reserves (TF ISR) a été constitué temporairement pour déterminer, en collaboration avec les acteurs du marché, la méthodologie pour définir le volume de market response pour le rapport de volume pour l'hiver 2018-2019 et les hivers suivants.
- Il y a aussi eu les interactions habituelles avec les acteurs du marché par l'intermédiaire de la TF ISR et les publications habituelles dans le cadre des réserves stratégiques.
- Consultation régionale de la FCR cooperation pour l'évolution du design de marché de la réserve primaire, facilitée par ENTSO-E, organisée du 9 janvier au 10 février 2017. Le rapport de consultation a été publié sur le site web d'ENTSO-E ([link 5](#)), avec une référence depuis le site web d'Elia.

3. Non-discrimination

Elia confirme qu'elle **veille en permanence au respect du principe de non-discrimination**, conformément à l'article 8 de la loi du 29 avril 1999 relative à l'organisation du marché de l'électricité. Par ailleurs, le principe de non-discrimination est un point d'attention et un critère d'évaluation permanents lors de l'exécution d'audits internes.

Pendant toute l'année 2017, Elia **n'a reçu aucune plainte pour discrimination**.

Pour les acteurs des marchés concernés, Elia organise régulièrement **des consultations publiques concernant les nouveaux documents contractuels et réglementaires et concernant les modifications** apportées à ces documents. Elia demande également l'avis des acteurs du marché dans le cadre de certaines études publiques comme celles portant sur les plans de développement ou sur l'introduction de mécanismes relatifs au fonctionnement du marché. Dès lors, Elia estime également qu'il est utile d'informer les acteurs du marché concernant les consultations publiques lancées par ENTSO-E et qui ont une influence sur la situation en Belgique. L'objectif de ces consultations est d'obtenir les éventuelles remarques des parties prenantes sur les propositions d'Elia.

Aperçu des différentes **initiatives de l'année 2017 grâce auxquelles Elia a pu informer et consulter les acteurs du marché concernés de manière non discriminatoire** :

Procedure for Constitution of Strategic Reserve for winter 2018-2019	18/12/2017 - 23/01/2018
Public consultation: new EU guideline compliant approach for the coordination of assets for system operations and market procedures	11/12/2017 - 15/01/2018
ToE Rules	13/11/2017 - 8/12/2017
Public consultations on the TYNDP' scenarios	02/10/2017 - 11/11/2017
Study on Marginal pricing for the settlement of activated balancing energy	23/10/2017 - 20/11/2017
General Framework for Frequency Containment Reserve by non-CIPU resources	mid-Oktober - mid-November
General Framework for Frequency Containment Reserve by CIPU resources	mid-Oktober - mid-November
General Framework for Secondary Control	mid-Oktober - mid-November
General Framework for Tertiary Control non-Reserved Power	mid-Oktober - mid-November
General Framework for Tertiary Control by CIPU Technical Units	mid-Oktober - mid-November
General Framework for Tertiary Control by non-CIPU Technical Units	mid-Oktober - mid-November
General Framework for Tertiary Control by non-CIPU Technical Units	mid-Oktober - mid-November
Bid Ladder : BRP contract with Transfer of Energy	mid-Oktober - mid-November
Strategic Reserve : data used for calculation	21/08/2017-18/09/2017

Proposal for common capacity calculation methodology for the day-ahead and intraday market timeframe in the core capacity calculation region	30/06/2017-31/07/2017
Proposal for maximum capacity thresholds for types B, C and D power-generating modules	19/05/2017-20/06/2017
2017 - Strategic reserve : methodology-assumptions and data for determining the volume	24/04/2017-22/05/2017
Proposal of a General Framework of the Tertiary Control Non-Reserved Power product (bidladder pilot project)	09/03/2017-09/04/2017
Procedure for Constitution of Strategic Reserve for winter 2017-18	19/12/2016-27/01/2017

Dans le cadre de la ligne directrice CACM, Elia a collaboré, tant au niveau national qu'européen, avec les NEMO afin de mettre en place un **contexte de NEMO multiples** sur le marché de l'électricité belge et européen par le biais d'une collaboration et d'une organisation en groupes de travail pour la rédaction d'un cadre contractuel non discriminatoire pour la configuration de NEMO multiples en Belgique.

À l'aide d'une évaluation spécifique effectuée par le service Audit Interne concernant le **processus d'achat de vente de certificats verts et de cogénération dans la Région flamande, de certificats verts dans les Régions wallonne et de Bruxelles-Capitale et de certificats verts offshore**, il a été constaté qu'Elia exécutait également de manière transparente et non discriminatoire sa mission légale dans ce domaine.



Erik De Schrijver

Compliance Officer Elia

Link 1	www.elia.be
Link 2	https://transparency.ENTSO-E.eu/
Link 3	http://www.elia.be/en/grid-data/interconnections/Loopflows
Link 4	http://www.elia.be/fr/users-group/belgian-grid/Task-Force-Implementation-nc
Link 5	http://www.elia.be/fr/users-group/belgian-grid/Federal-Grid-Code-and-Genral-Requirements-Workshops
Link 6	https://consultations.ENTSO-E.eu/markets/mari-first-consultation-call-for-input/consult_view/
Link 7	https://www.ENTSO-E.eu/major-projects/network-code-implementation/electricity-balancing/Pages/fcr.aspx